Comment réserver des repas chauds ou potages sur le Portail Parents ?

Allez sur le site de la commune de Verlaine à cette adresse :
https://verlaine.guichet-citoyen.be/portail-parents/

Si vous êtes déjà enregistré, connectez-vous **avec votre carte d'identité ou votre compte Itsme**. Si vous n'êtes pas encore enregistré, suivez les instructions dans le document « Comment se connecter au Portail parents ».

Dans un premier temps, les repas chauds vous seront **facturés**.

Inscrire votre enfant aux repas scolaires

➔ Retrouvez le menu du mois dans le bloc de droite. Cliquez sur le lien pour télécharger le PDF.

VERLAINE
ECOLE

➔ Cliquez sur le formulaire « Repas scolaire » en lien avec l'enfant à inscrire.

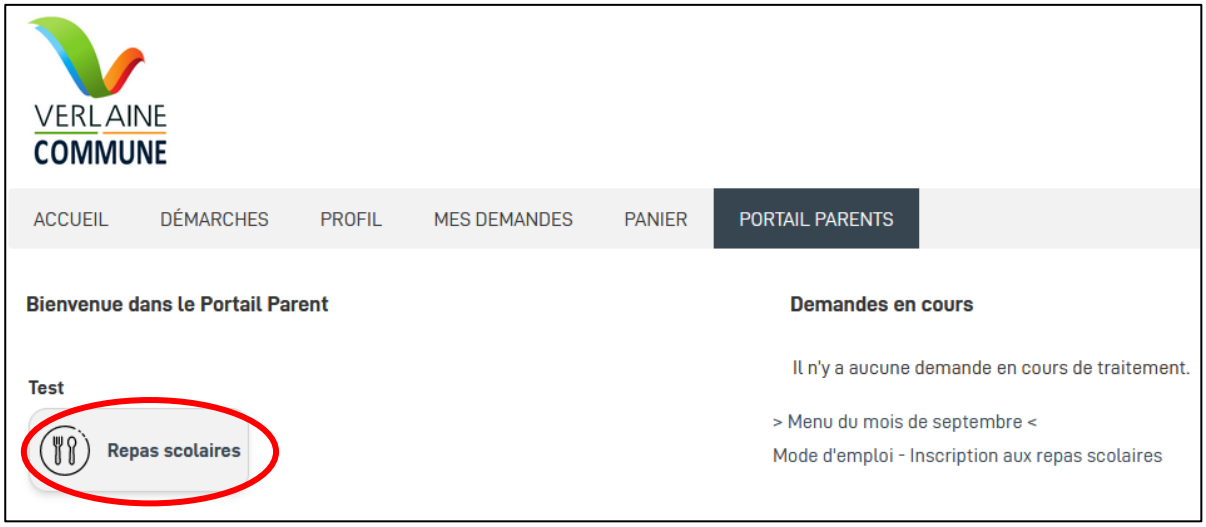

➔ S'affiche alors un calendrier pour chaque jour du mois où un repas est proposé. Plusieurs repas (soupe / repas complet) peuvent être proposés chaque jour. Il n'y a qu'un seul choix possible par jour.

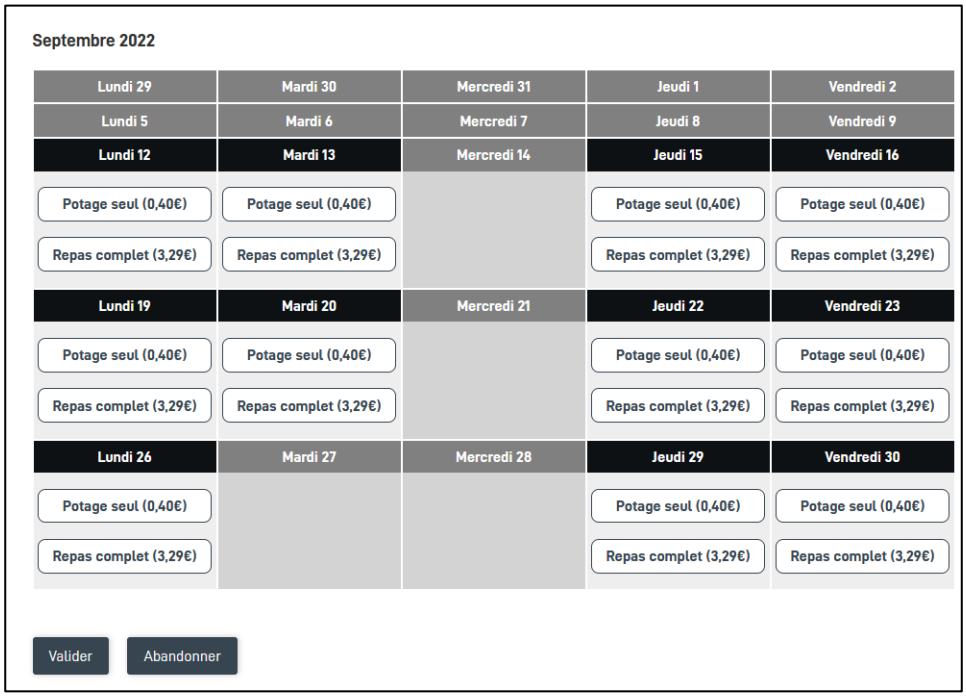

➔ Cliquez sur le repas à la date souhaitée. Ne cliquez pas si vous ne souhaitez pas réserver de repas.
➔ Validez.
➔ Vous pouvez modifier votre réservation en revenant sur ce formulaire lors de la période d'inscription. Passé ce délai (19 du mois précédent), il vous faudra téléphoner au secrétariat de l'école (04/259.99.17).

Après avoir validé vos réservations, vous recevez un récapitulatif par mail. Si vous ne le recevez pas, vérifiez dans la boîte des mails indésirables…

Désinscription

➔ Cliquez sur le formulaire « Désinscription aux repas scolaires » en lien avec votre enfant **uniquement durant la période de réservation**. Cette période passée, téléphonez au secrétariat pour annuler des repas (04/259.99.17).
➔ Cochez les dates auxquelles votre enfant doit être désinscrit.
➔ Validez.

L'annulation des repas doit se faire la veille avant 10h par téléphone au secrétariat au 04/259.99.17 ou par mail à dominique.gailliet@verlaine.be

Le repas annulé le jour même n'est pas remboursé.